

DEPARTEMENT  
DES YVELINES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT  
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO**

Arrondissement de  
Saint-Germain-en-Laye

**Siège** : Mairie de Marly-Le-Roi  
**Correspondance** : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU**  
**25 juin 2020**

PUBLIE LE : **10 JUIL. 2020**

**Délibération n°250620-10 : Compte administratif 2019**

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de MONTE CRISTO, dûment convoqué par le Président sortant le dix-neuf juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Pecq, sous la présidence de Madame TEMPEZ, doyenne de l'assemblée, puis de Monsieur **Jean-Noël AMADEI**, Président du Syndicat Intercommuna, nouvellement élu et immédiatement installé.

**SEANCE DU 25 JUIN 2020**

**Présents**

**LE PECQ**

Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE

**MARLY-LE-ROI**

Jean-François PERRAULT, DELEGUE SUPPLEANT  
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE  
Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE  
Betty MILLET-MARCEROU, DELEGUEE SUPPLEANTE

**LE PORT MARLY**

Mireille TEMPEZ, 1ERE MAIRE ADJOINTE

**Absents excusés**

**LE PECQ**

Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE

**LE PORT MARLY**

Cédric PEMBA MARINE, MAIRE

**Communes non représentées : NEANT**

**Assistaient à la séance**

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux  
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle des assemblées délibérantes  
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Château MONTE CRISTO  
Madame Catherine SCAGNI, Directrice des équipements extérieurs mutualisés

<b>Nombre de communes</b>	:	<b>3</b>
<b>QUORUM</b>	:	<b>4</b>
<b><u>Délégués présents</u></b>	:	<b>6</b>
<b><u>Pouvoirs</u></b>	:	<b>2</b>
<b><u>Délégués comptant pour le vote</u></b>	:	<b>6</b>

**SI MONTE-CRISTO/CS – 250620-10**

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

**RAPPORTEUR** : Le Président

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un Président de séance autre que le Président du syndicat pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

**VU** le compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le comptable public ;

**CONSIDERANT** que le Trésorier Principal de Saint-Germain-en-Laye, Receveur du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte-Cristo ayant transmis son compte de gestion 2019, il convient de constater que ce document comptable est conforme en tous points au compte administratif 2019 ;

**CONSIDERANT** que Monsieur Jean-François PERRAULT, Président en 2019, s'est retiré lors de l'adoption du compte administratif 2019 ;

**LE COMITE,**

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, hors présence du Président en exercice en 2019,

**APPROUVE** le compte administratif du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte-Cristo de l'exercice 2019, qui s'établit ainsi :

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

DEPENSES	▶	105 407,42 €
RECETTES	▶	100 315,36 €
<b>DEFICIT</b>	▶	<b>- 5 092,06 €</b>
Restes à réaliser – Dépenses	▶	25 457,50 €
Restes à réaliser – Recettes	▶	- €
<b>DEFICIT après prise en compte des restes à réaliser</b>	▶	<b>- 30 549,56 €</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES	▶	511 847,02 €
RECETTES	▶	826 224,31 €
<b>EXCEDENT</b>	▶	<b>314 377,29 €</b>

Fait à Marly-le-Roi, le **07 JUIL. 2020**

Transmis en préfecture et affiché le **10 JUIL. 2020**

**Pour Extrait Conforme**



**Jean-Noël AMADEI**

Président du Syndicat Intercommunal



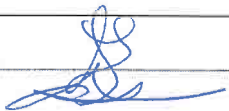
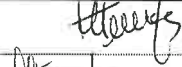
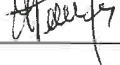


## COMITE SYNDICAL MONTE CRISTO

Jeudi 25 juin 2020 à 18h30

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Nombre de communes	3
Nombre de délégués titulaires	6
Quorum	4

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
LE PECQ	Jean-Noël AMADEI	DELEGUE TITULAIRE	
	Nicole WANG	DELEGUEE TITULAIRE	
	Isabelle BOUGEARD	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Julie SERIEYS	DELEGUEE SUPPLEANTE	
MARLY-LE-ROI	Emmanuelle RAMPAZZO	DELEGUEE TITULAIRE	
	Clarisse ZANN	DELEGUEE TITULAIRE	
	Jean-François PERRAULT	DELEGUE SUPPLEANT	
	Betty MILLET-MARCEROU	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE PORT-MARLY	Cédric PEMBA-MARINE	MAIRE	
	Mireille TEMPEZ	1ère MAIRE ADJOINTE	

*Pouvoir donné*

*Pouvoir donné*

**SI MONTE CRISTO / CS – 250620-10**

## **Compte administratif 2019 du Château Monte-Cristo**

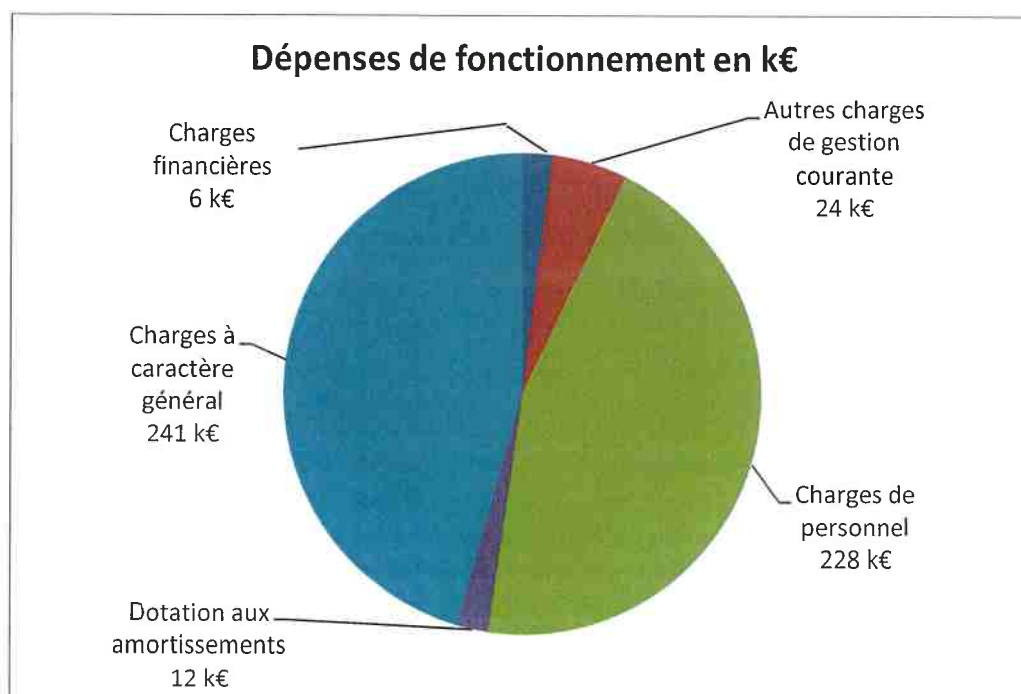
### **Note de synthèse budgétaire**

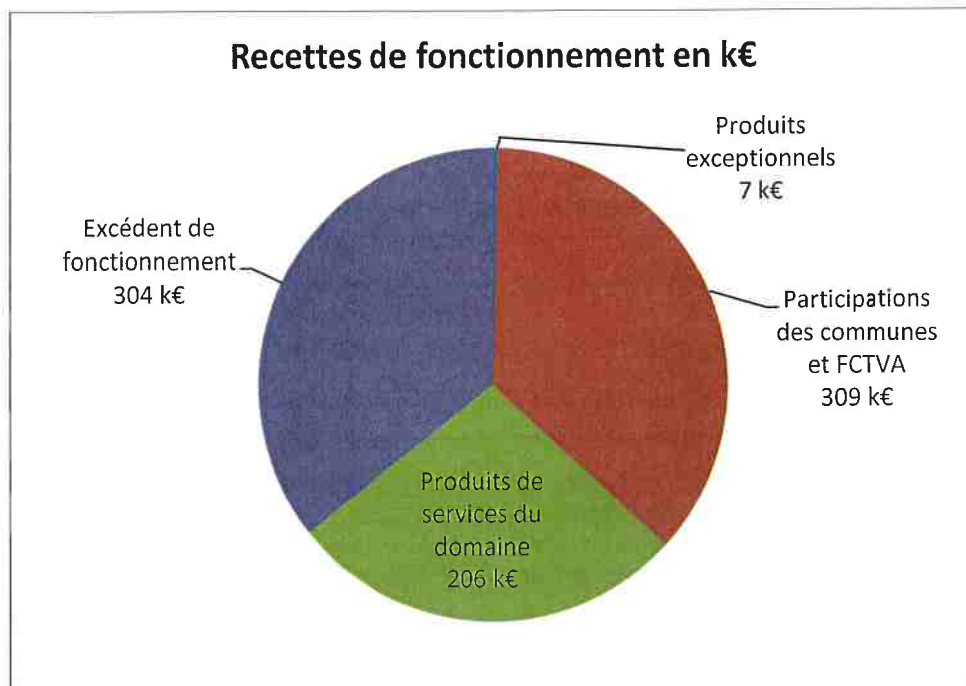
Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il est élaboré par l'ordonnateur de la collectivité, c'est-à-dire le Président du syndicat intercommunal. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable public de la collectivité.

Le syndicat intercommunal de Monte-Cristo a pour objet de préserver le domaine du Château de Monte-Cristo, de l'ouvrir au public et de le faire connaître. Le Château est consacré à la vie et à l'œuvre d'Alexandre Dumas et le parc est le théâtre d'évènements culturels.

#### **I. Section de fonctionnement**

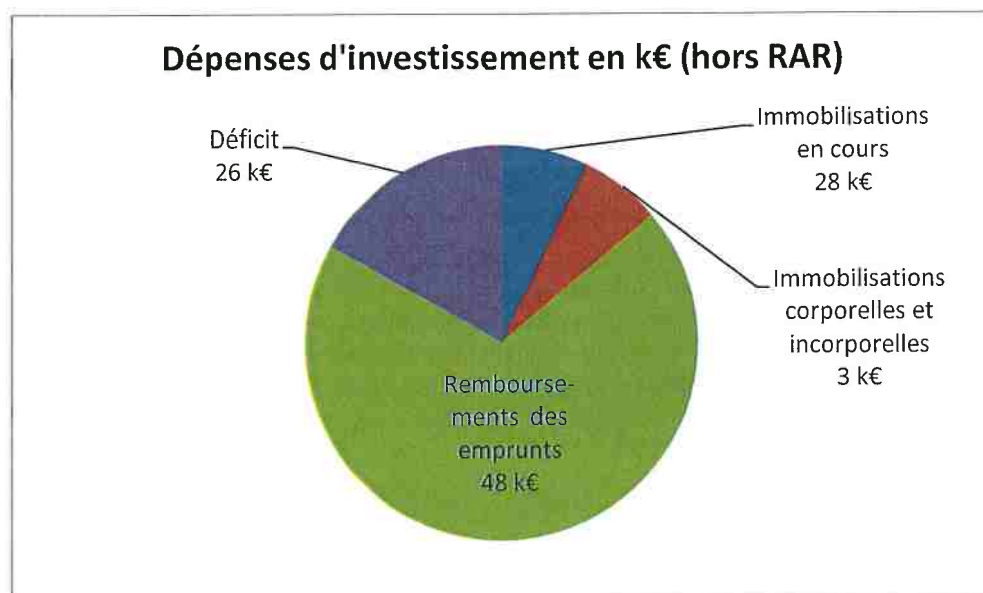
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 511 k€ et les recettes de fonctionnement représentent 826 k€. L'excédent cumulé de la section de fonctionnement pour l'exercice 2019 est de **314 k€**.



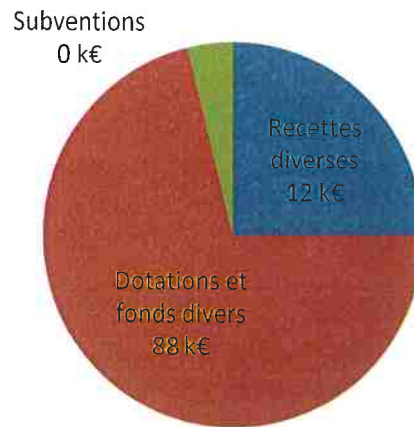


## II. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 130 k€ dont 25 k€ et les recettes d'investissement représentent 100 k€. Le déficit capitalisé de la section d'investissement pour l'exercice 2019 est de **30 k€**.



### Recettes d'investissement en k€ (hors RAR)



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CHATEAU DE MONTE CRISTO (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 25780099500017

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

**M 14**

**Compte administratif  
voté par nature**

**BUDGET : CHATEAU DE MONTE CRISTO (3)**

**ANNEE 2019**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



## Sommaire

### I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	30
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	31
A10.3 - Opérations liées aux cessions	32
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	33
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	36

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 78372	<b>CHATEAU DE MONTE CRISTO</b> <b>CHATEAU DE MONTE CRISTO</b>	<b>CA</b> <b>2019</b>
----------------------------	--	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	38484
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	98.79	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	39.63	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	59.07	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	235232.25	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

### POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	511 847,02	G	522 237,65
	Section d'investissement	B	79 478,86	H	100 315,36

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	303 986,66
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	25 928,56	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	617 254,44	= G+H+I+J	926 539,67
-----------------------------------	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	25 457,50	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	25 457,50	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	511 847,02	= G+I+K	826 224,31
	Section d'investissement	= B+D+F	130 864,92	= H+J+L	100 315,36
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	642 711,94	= G+H+I+J+K+L	926 539,67

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	25 457,50
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 593,50	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 864,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	419 172,20	223 531,78	17 761,01	0,00	177 879,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	251 950,46	226 161,18	1 375,05	0,00	24 414,23
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 202,00	24 493,49	62,40	0,00	646,11
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>696 324,66</b>	<b>474 186,45</b>	<b>19 198,46</b>	<b>0,00</b>	<b>202 939,75</b>
66	Charges financières	6 001,38	5 987,06	0,00	0,00	14,32
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	53,28	0,00	0,00	946,72
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>723 326,04</b>	<b>480 226,79</b>	<b>19 198,46</b>	<b>0,00</b>	<b>223 900,79</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	78 224,17				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	12 450,00	12 421,77			28,23
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>90 674,17</b>	<b>12 421,77</b>			<b>78 252,40</b>
<b>TOTAL</b>		<b>814 000,21</b>	<b>492 648,56</b>	<b>19 198,46</b>	<b>0,00</b>	<b>302 153,19</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>0,00</b>				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	117,16	0,00	0,00	-117,16
70	Produits services, domaine et ventes div	198 000,00	206 980,13	0,00	0,00	-8 980,13
73	Impôts et taxes	218 686,45	218 258,00	0,00	0,00	428,45
74	Dotations et participations	90 245,55	90 245,55	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2,00	1,66	0,00	0,00	0,34
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>506 934,00</b>	<b>515 602,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 668,50</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 079,55	6 635,15	0,00	0,00	-3 555,60
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>510 013,55</b>	<b>522 237,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-12 224,10</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>510 013,55</b>	<b>522 237,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-12 224,10</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>303 986,66</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	500,00	0,00	0,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 410,00	2 697,86	3 593,50	16 118,64
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	81 429,20	28 498,20	21 864,00	31 067,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>104 339,20</b>	<b>31 196,06</b>	<b>25 457,50</b>	<b>47 685,64</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 300,00	48 282,80	0,00	17,20
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>48 300,00</b>	<b>48 282,80</b>	<b>0,00</b>	<b>17,20</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>152 639,20</b>	<b>79 478,86</b>	<b>25 457,50</b>	<b>47 702,84</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>152 639,20</b>	<b>79 478,86</b>	<b>25 457,50</b>	<b>47 702,84</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>25 928,56</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	12 110,00	12 110,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	75 783,59	75 783,59	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>87 893,59</b>	<b>87 893,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>87 893,59</b>	<b>87 893,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	78 224,17			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	12 450,00	12 421,77		28,23



Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>90 674,17</b>	<b>12 421,77</b>		<b>78 252,40</b>
<b>TOTAL</b>		<b>178 567,76</b>	<b>100 315,36</b>	<b>0,00</b>	<b>78 252,40</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		(2) <b>0,00</b>			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	241 292,79		241 292,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	227 536,23		227 536,23
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 555,89		24 555,89
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	5 987,06	0,00	5 987,06
67	Charges exceptionnelles	53,28	0,00	53,28
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	12 421,77	12 421,77
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>499 425,25</b>	<b>12 421,77</b>	<b>511 847,02</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	48 282,80	0,00	48 282,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 697,86	0,00	2 697,86
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	28 498,20	0,00	28 498,20
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>79 478,86</b>	<b>0,00</b>	<b>79 478,86</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>25 928,56</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	117,16		117,16
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	206 980,13		206 980,13
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	218 258,00		218 258,00
74	Dotations et participations	90 245,55		90 245,55
75	Autres produits de gestion courante	1,66	0,00	1,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 635,15	0,00	6 635,15
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>522 237,65</b>	<b>0,00</b>	<b>522 237,65</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>303 986,66</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 110,00	0,00	12 110,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	75 783,59		75 783,59
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		12 421,77	12 421,77
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>87 893,59</b>	<b>12 421,77</b>	<b>100 315,36</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>419 172,20</b>	<b>223 531,78</b>	<b>17 761,01</b>	<b>0,00</b>	<b>177 879,41</b>
60611	Eau et assainissement	1 600,00	1 044,48	0,00	0,00	555,52
60612	Energie - Electricité	21 500,00	15 321,89	805,43	0,00	5 372,68
60622	Carburants	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60623	Alimentation	700,00	483,35	87,29	0,00	129,36
60631	Fournitures d'entretien	200,00	34,16	0,00	0,00	165,84
60632	Fournitures de petit équipement	1 200,00	908,63	72,00	0,00	219,37
60636	Vêtements de travail	100,00	39,36	0,00	0,00	60,64
6064	Fournitures administratives	2 200,00	2 150,59	0,00	0,00	49,41
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	12 000,00	3 871,21	126,93	0,00	8 001,86
6068	Autres matières et fournitures	23 000,00	21 855,95	0,00	0,00	1 144,05
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	2 122,00	204,50	0,00	673,50
6135	Locations mobilières	1 000,00	621,20	0,00	0,00	378,80
61521	Entretien terrains	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	2 342,19	0,00	0,00	3 657,81
615231	Entretien, réparations voiries	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	487,80	0,00	512,20
61524	Entretien bois et forêts	57 000,00	52 373,54	0,00	0,00	4 626,46
61558	Entretien autres biens mobiliers	800,00	33,08	28,33	0,00	738,59
6156	Maintenance	30 300,00	28 089,48	6 207,60	0,00	-3 997,08
6161	Multirisques	3 300,00	2 449,27	0,00	0,00	850,73
617	Etudes et recherches	1 700,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
6188	Autres frais divers	2 800,00	2 845,07	0,00	0,00	-45,07
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	70,01	0,00	0,00	0,00	70,01
6226	Honoraires	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6231	Annonces et insertions	8 700,00	8 598,00	0,00	0,00	102,00
6232	Fêtes et cérémonies	32 000,00	31 026,18	0,00	0,00	973,82
6236	Catalogues et imprimés	10 500,00	8 755,58	0,00	0,00	1 744,42
6238	Divers	12 000,00	11 575,05	0,00	0,00	424,95
6241	Transports de biens	1 200,00	861,90	13,36	0,00	324,74
6247	Transports collectifs	500,00	278,65	0,00	0,00	221,35
6251	Voyages et déplacements	200,00	222,88	110,91	0,00	-133,79
6257	Réceptions	800,00	744,01	0,00	0,00	55,99
6261	Frais d'affranchissement	0,00	7,04	0,00	0,00	-7,04
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	3 393,48	0,00	0,00	2 606,52
627	Services bancaires et assimilés	600,00	550,09	0,00	0,00	49,91
6281	Concours divers (cotisations)	738,00	748,00	0,00	0,00	-10,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 000,00	10 105,10	9 616,86	0,00	-1 721,96
62878	Remb. frais à d'autres organismes	9 000,00	9 541,95	0,00	0,00	-541,95
6288	Autres services extérieurs	146 151,77	126,00	0,00	0,00	146 025,77
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	412,42	412,42	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>251 950,46</b>	<b>226 161,18</b>	<b>1 375,05</b>	<b>0,00</b>	<b>24 414,23</b>
6218	Autre personnel extérieur	106 500,00	65 157,98	1 375,05	0,00	39 966,97
6331	Versement de transport	1 986,00	2 113,00	0,00	0,00	-127,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	93,00	95,00	0,00	0,00	-2,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 616,00	1 724,25	0,00	0,00	-108,25
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	237,00	315,00	0,00	0,00	-78,00
64111	Rémunération principale titulaires	6 388,00	12 846,93	0,00	0,00	-6 458,93
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	383,00	887,13	0,00	0,00	-504,13
64118	Autres indemnités titulaires	1 668,00	3 547,23	0,00	0,00	-1 879,23
64131	Rémunérations non tit.	91 835,00	91 850,09	0,00	0,00	-15,09
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	28 111,00	29 082,00	0,00	0,00	-971,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	6 343,00	11 639,59	0,00	0,00	-5 296,59
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 732,00	3 721,00	0,00	0,00	11,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 632,28	1 850,42	0,00	0,00	-218,14
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	448,00	448,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	26,00	51,48	0,00	0,00	-25,48
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	802,18	802,18	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00	29,90	0,00	0,00	120,10
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>25 202,00</b>	<b>24 493,49</b>	<b>62,40</b>	<b>0,00</b>	<b>646,11</b>
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	500,00	0,00	62,40	0,00	437,60
6531	Indemnités	8 110,00	8 108,52	0,00	0,00	1,48
6533	Cotisations de retraite	345,00	383,76	0,00	0,00	-38,76
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	235,00	0,00	0,00	0,00	235,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	16 000,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	12,00	1,21	0,00	0,00	10,79
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>696 324,66</b>	<b>474 186,45</b>	<b>19 198,46</b>	<b>0,00</b>	<b>202 939,75</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>6 001,38</b>	<b>5 987,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14,32</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 492,89	7 478,57	0,00	0,00	14,32
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 491,51	-1 491,51	0,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>53,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>946,72</b>
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	53,28	0,00	0,00	446,72
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>20 000,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>723 326,04</b>	<b>480 226,79</b>	<b>19 198,46</b>	<b>0,00</b>	<b>223 900,79</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>78 224,17</b>	<b>0,00</b>			<b>78 224,17</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>12 450,00</b>	<b>12 421,77</b>			<b>28,23</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	12 450,00	12 421,77			28,23
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>90 674,17</b>	<b>12 421,77</b>			<b>78 252,40</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>90 674,17</b>	<b>12 421,77</b>			<b>78 252,40</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>814 000,21</b>	<b>492 648,56</b>	<b>19 198,46</b>	<b>0,00</b>	<b>302 153,19</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 491,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>117,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-117,16</b>
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	117,16	0,00	0,00	-117,16
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>198 000,00</b>	<b>206 980,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 980,13</b>
70321	Stationnement et location voie publique	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	500,00	235,00	0,00	0,00	265,00
7062	Redevances services à caractère culturel	150 000,00	159 875,00	0,00	0,00	-9 875,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	32 000,00	31 870,13	0,00	0,00	129,87
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>218 686,45</b>	<b>218 258,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>428,45</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	218 686,45	218 258,00	0,00	0,00	428,45
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>90 245,55</b>	<b>90 245,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
744	FCTVA	932,00	932,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	89 313,55	89 313,55	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>2,00</b>	<b>1,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,34</b>
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,00	1,66	0,00	0,00	0,34
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>506 934,00</b>	<b>515 602,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 668,50</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>3 079,55</b>	<b>6 635,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 555,60</b>
7713	Libéralités reçues	2 445,00	3 645,00	0,00	0,00	-1 200,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2 355,60	0,00	0,00	-2 355,60
7788	Produits exceptionnels divers	634,55	634,55	0,00	0,00	0,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>510 013,55</b>	<b>522 237,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-12 224,10</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>510 013,55</b>	<b>522 237,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-12 224,10</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>303 986,66</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	500,00	0,00	0,00	500,00
2051	Concessions, droits similaires	500,00	0,00	0,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	22 410,00	2 697,86	3 593,50	16 118,64
2135	Installations générales, agencements	2 200,00	1 852,40	0,00	347,60
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 868,83	715,56	887,50	1 265,77
2183	Matériel de bureau et informatique	12 010,00	0,00	1 626,00	10 384,00
2184	Mobilier	4 000,00	0,00	1 080,00	2 920,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 331,17	129,90	0,00	1 201,27
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	81 429,20	28 498,20	21 864,00	31 067,00
2313	Constructions	81 429,20	28 498,20	21 864,00	31 067,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>104 339,20</b>	<b>31 196,06</b>	<b>25 457,50</b>	<b>47 685,64</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 300,00	48 282,80	0,00	17,20
1641	Emprunts en euros	48 300,00	48 282,80	0,00	17,20
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>48 300,00</b>	<b>48 282,80</b>	<b>0,00</b>	<b>17,20</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>152 639,20</b>	<b>79 478,86</b>	<b>25 457,50</b>	<b>47 702,84</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>152 639,20</b>	<b>79 478,86</b>	<b>25 457,50</b>	<b>47 702,84</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>25 928,56</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	87 893,59	87 893,59	0,00	0,00
10222	FCTVA	12 110,00	12 110,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	75 783,59	75 783,59	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>87 893,59</b>	<b>87 893,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>87 893,59</b>	<b>87 893,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	78 224,17	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	12 450,00	12 421,77	0,00	28,23
281318	Autres bâtiments publics	66,00	66,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	72,80	72,80	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 555,04	1 554,78	0,00	0,26
28183	Matériel de bureau et informatique	4 274,52	4 274,52	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 757,64	2 757,47	0,00	0,17
28188	Autres immo. corporelles	3 724,00	3 696,20	0,00	27,80
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>90 674,17</b>	<b>12 421,77</b>	<b>0,00</b>	<b>78 252,40</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>90 674,17</b>	<b>12 421,77</b>	<b>0,00</b>	<b>78 252,40</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>178 567,76</b>	<b>100 315,36</b>	<b>0,00</b>	<b>78 252,40</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					650 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					650 000,00									
0180867 - 0180867	Caisse d'Epargne	02/08/2006	25/08/2006	25/01/2007	450 000,00	F	Taux Fixe	4,100	4,100	EUR	A	X	O	A-1
726592 - 726592	Crédit Agricole	16/12/2015	03/02/2016	03/08/2016	100 000,00	F	Taux Fixe	1,950	1,960	EUR	S	X	O	A-1
833442 - 833442	Crédit Agricole	26/05/2016	19/08/2016	19/11/2016	100 000,00	F	Taux Fixe	1,550	27,210	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>650 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		235 232,25					48 282,80	7 478,57	0,00	3 637,17
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		235 232,25					48 282,80	7 478,57	0,00	3 637,17
0180867 - 0180867	N	0,00	A-1	74 998,02	1,07	F	Taux Fixe	4,100	35 298,47	4 522,16	0,00	2 864,31
726592 - 726592	N	0,00	A-1	79 199,77	11,09	F	Taux Fixe	1,950	6 087,77	1 633,57	0,00	629,51
833442 - 833442	N	0,00	A-1	81 034,46	11,63	F	Taux Fixe	1,550	6 896,56	1 322,84	0,00	143,35
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>235 232,25</b>					<b>48 282,80</b>	<b>7 478,57</b>	<b>0,00</b>	<b>3 637,17</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture  
078-257800995-20200710-250620-10-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2020  
Date de réception préfecture : 10/07/2020

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	235 232,25	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 720.00 €			2017-05-04
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	04/05/2017
L	Frais d'études	5	04/05/2017
L	Frais de recherche et développement	5	04/05/2017
L	Voitures	5	04/05/2017
L	Camions et véhicules industriels	8	04/05/2017
L	Mobilier	6	04/05/2017
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	04/05/2017
L	Matériel Informatique	3	04/05/2017
L	Matériels classiques	10	04/05/2017
L	Coffre-fort	10	04/05/2017
L	Installations et appareils de chauffage	10	04/05/2017
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	04/05/2017
L	Appareils de laboratoire	10	04/05/2017
L	Equipements de garage et ateliers	10	04/05/2017
L	Equipements de cuisine	10	04/05/2017
L	Equipements sportifs	10	04/05/2017
L	Installations de voirie	10	04/05/2017
L	Plantations	20	04/05/2017
L	Autres agencements et aménagement de terrains	20	04/05/2017
L	Matériel espaces verts	5	04/05/2017
L	Matériel audiovisuel	5	04/05/2017
L	Matériel muséographique	10	04/05/2017
L	Mobilier de jardin	10	04/05/2017
L	Matériel pédagogique	5	04/05/2017

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>48 300,00</b>	<b>48 282,80</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>48 300,00</b>	<b>48 282,80</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	48 300,00	48 282,80
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>48 282,80</b>	<b>25 457,50</b>	<b>25 928,56</b>	<b>99 668,86</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>102 784,17</b>	<b>III 24 531,77</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>12 110,00</b>	<b>12 110,00</b>
10222	FCTVA	12 110,00	12 110,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>90 674,17</b>	<b>12 421,77</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281318	Autres bâtiments publics	66,00	66,00
28152	Installations de voirie	72,80	72,80
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 555,04	1 554,78
28183	Matériel de bureau et informatique	4 274,52	4 274,52
28184	Mobilier	2 757,64	2 757,47
28188	Autres immo. corporelles	3 724,00	3 696,20
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	78 224,17	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>24 531,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 783,59</b>	<b>100 315,36</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 99 668,86</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 100 315,36</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 646,50</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture  
078-257800995-20200710-250620-10-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2020  
Date de réception préfecture : 10/07/2020

- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
25/02/2019	CONVECTEUR 2000W	192,00	0,00	1
23/04/2019	BLOC LEGRAND SATI 62525	174,52	0,00	1
23/04/2019	BLOC LEGRAND SATI 62525	174,52	0,00	1
23/04/2019	BLOC LEGRAND SATI 62525	174,52	0,00	1
22/08/2019	DEPOSE/EVACUAT*+POSE 4WC SS SOL CHATEAU	1 852,40	0,00	0
16/12/2019	FAC. 002064555 DU 02/12/2019 FOUR MICRO ONDES	129,90	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 697,86</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b> <u>Associations</u> OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SAINT-GERMAIN-EN-LAYE BOUCLE DE <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>	16 000,00	
<b>Personnes de droit public</b> <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u> <u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 000,00</b>	



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,00</b>
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
Attaché de conservation du patrimoine	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>3,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,00</b>	<b>3,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint administratif	C	ADM	351.0	0,00	3-2	CDD
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	672.0	0,00	3-4	CDI
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
PM : Police.  
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 6  
Nombre de membres présents : 6  
Nombre de suffrages exprimés : 6  
VOTES :  
Pour : 6  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation : 19/06/2020

Présenté par (1) Jean-François PERRAULT.  
A Hôtel de ville du Pecq, le 25/06/2020  
Jean-François PERRAULT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Compte administratif 2019.  
A Marly Le Roi, le 25/06/2020  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

---

Certifié exécutoire par (1) Jean-François PERRAULT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le comité syndical.